

« La Tour à Hirondelles du Val d'Auron »

PORTEUR DU PROJET :

Régie de Quartier « Bourges Agglo Services », 171 av. du Général de Gaulle, 18000 Bourges
Mathieu Robin-Vignéras, Relais Habitants : 06 20 85 66 74 / mathieu.bns@orange.fr

PRESENTATION :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'action est située sur les quartiers Alice-Lazenay, au bord du Lac d'Auron, dans le quartier prioritaire du Val d'Auron à Bourges (18). Elle est localisée à proximité de logements sociaux du bailleur France Loire, d'une aire de jeux, de la tête du lac (bâtiments municipaux et commerces) et d'écoles.

• **A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?**

La période de reproduction de l'hirondelle (espèce protégée) s'étend d'avril à septembre. Ainsi chaque année, les hirondelles reviennent aux mêmes endroits. A la tête du Lac d'Auron, elles font leurs nids sur les façades, au-dessus d'entrées d'immeuble, de petits balcons et jardins...

Des habitants se plaignent des nuisances engendrées : salissures des façades et fenêtres, blocage des volets, déjections sur le mobilier extérieur et le linge... Cette problématique (entretien des bâtiments) concerne aussi des commerces et des institutions : mairie annexe, centre social, ludothèque, bibliothèque du Val d'Auron, archives départementales et du patrimoine.

Le projet concerne un quartier qui fait l'objet d'un fort turnover dans les logements sociaux. Les espaces publics sont difficilement identifiables et appropriables. Les habitants ont besoin d'actions qui les mobilisent et améliorent leur cadre de vie. Du côté du quartier Alice, des initiatives d'habitants contribuent au dynamisme et à la valorisation de leur quartier (fresque d'Alice, jardin dans le kiosque, peintures murales). Du côté du quartier Lazenay, des habitants sont en demande d'actions.

• **Qui a identifié ce besoin ?**

Le Relais Habitants (Régie de Quartier) a rencontré des habitants et du personnel de France Loire, qui ont soulevé le problème. Il a ensuite fait le point avec les responsables du bailleur, a été sur le terrain pour échanger avec les habitants-locataires et pour étudier la situation sur le plan écologique avec Nature 18. Le besoin a pu ainsi être identifié.

Le Relais Habitants travaille avec et pour les habitants, pour notamment les écouter, les accompagner dans leurs démarches individuelles ou dans leurs projets collectifs, pour la valorisation et le développement de leur quartier.

Inscription dans le cadre d'une politique publique :

- Politique de la Ville : Alice-Lazenay fait partie du quartier prioritaire du Val d'Auron ;
- Enseignement : « Les 30 ans du bac pro » du Ministère de l'éducation nationale ;
- Développement Durable : Atlas de la Biodiversité du Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges ; Agendas 21 de Bourges, de Bourges Plus et de la Région Centre ; présence d'un Espace Naturel Sensible à proximité (Conseil Départemental du Cher) ; Schéma Régional de Cohérence Écologique ; Education à l'Environnement vers un Développement Durable (écocitoyenneté)

OBJECTIFS

Environnement :

- Gestion des nuisances environnementales sur le patrimoine bâti, les logements ;
- Protection d'espèces animales « protégées » en milieu urbain ;

Education - Pédagogie :

- Elaboration d'un programme pédagogique pragmatique pour trois établissements scolaires ;
- Valorisation des formations professionnelles (métallurgie, menuiserie, « 30 ans du bac pro ») ;

- Sensibilisation des scolaires, du grand public à l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ;

Cohésion sociale - Patrimoine :

- Animation de quartiers prioritaires, avec et pour les habitants ;
- Développement d'un sentiment d'appartenance, identitaire au quartier ;

Tourisme – Loisirs :

- Développement des attraits touristiques et récréatifs autour du Lac d'Auron ;

Développement durable :

- Création d'un projet multi-partenarial (habitants, associations, établissements scolaires, collectivités, bailleur) ;
- Lancement et animation d'un projet transversal et fédérateur.

DATE / DUREE :

- Construction de la tour : septembre 2015 – février 2016 ;
- Installation de la tour sur le site : fin février – mars ; du panneau pédagogique : mars-avril 2016

PUBLICS VISES :

- Habitants du Val d'Auron, de Bourges, de l'agglomération Bourges Plus ;
- Locataires du parc HLM Alice-Lazenay de France Loire, voire des logements sociaux limitrophes (OPH du Cher) ;
- Etudiants de l'IUT de Bourges et des Lycées professionnels Jean Mermoz et Jean de Berry, dans le cadre de programmes pédagogiques spécifiques ;
- Elèves des écoles de proximité (Jules Ferry, Jean Macé, Camille Claudel, Pijolins) et du collège Jean Renoir, par le biais d'un programme d'EEDD spécifique ;
- Touristes, visiteurs au niveau du Lac d'Auron.

PRINCIPE / METHODOLOGIE :

Il s'agit de créer de manière collective, participative une tour à hirondelles. Cet édifice sert de lien social et d'interrelation entre différents sites et actions existantes et à venir sur le quartier.

Les habitants, en particuliers ceux d'Alice-Lazenay, participent à l'ensemble des phases de l'action (diagnostic, construction de nids artificiels, communication, animation, sensibilisation). Plusieurs organismes participent aux différentes étapes de l'action :

- Etape de diagnostic :

Le Relais Habitants a rencontré les habitants, le bailleur France Loire, les associations Nature 18.

Il a été vu sur le terrain deux tours à hirondelles : Châteauroux (échanges avec Indre Nature et le service environnement de la Ville) ; Lignièrès (en présence de France Loire).

Nature 18 a effectué des recherches au niveau des expériences à l'échelle nationale. L'association a réalisé une étude de faisabilité sur le site Alice-Lazenay, davantage centrée sur la problématique des façades des logements sociaux directement concernés.

- Comité de pilotage :

Ce comité, co-piloté par le Relais Habitants et France Loire, regroupe pour l'instant : Nature 18 ; Etablissements scolaires (IUT de Bourges, Lycées professionnels Jean Mermoz et Jean de Berry) ; Services de la Ville de Bourges (environnement, Muséum d'Histoire Naturelle, espaces verts).

- Etape de travaux :

- o IUT de Bourges est en charge de la fabrication des nids artificiels pour les hirondelles, à la fois dans l'IUT et « hors les murs » avec les habitants ;
- o Lycée professionnel Jean de Berry est en charge de la fabrication de la tête en bois de l'édifice, en y intégrant une planche spécifique pour les chiroptères, dans le cadre de sa section de formations en menuiserie ;

- Lycée professionnel Jean Mermoz est en charge de la fabrication du mat métallique et des platines permettant la fixation avec la tête en bois et le socle de la structure, dans le cadre de sa section de formations en métallurgie ;
- Service espaces verts de Bourges est en charge de la réalisation du socle en béton, localisé sur un terrain appartenant à la Ville ;
- Nature 18 s'occupe de la repasse nécessaire pour attirer les hirondelles sur l'édifice.

- ***Etape de participation des habitants :***

- Porte à porte avec le Relais Habitants et France Loire, dans les logements sociaux directement concernés par les nuisances environnementales engendrées par les hirondelles : information sur l'action en cours ; identification des besoins, idées, motivations de chaque habitant-locataire ;
- Atelier de fabrication des nids artificiels pour les hirondelles avec l'IUT ;
- Activités d'EEDD avec notamment Nature 18.

- ***Etape de sensibilisation et de développement local :***

La conception et la présence d'un tronc à hirondelles, et pour les chiroptères, pourra servir de support pédagogique pour les écoles de proximité (Jules Ferry, Jean Macé, Camille Claudel, Pijolins) et le collège Jean Renoir. Par exemple, les écoles J. Ferry et J. Macé font régulièrement des activités sur la biodiversité au niveau du Jardin de Lazenay, situé à côté d'Alice-Lazenay. La création d'un panneau pédagogique, avec un flash code rattaché à une page web dédiée, va également dans ce sens. Cette action permettra de faire le lien entre des actions existantes sur le quartier (fresque et kiosque d'Alice) et à venir (sensibilisation sur le Jardin de Lazenay ; cartographie, aménagement et animation des chemins empruntables par les habitants...).

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs :

- Nombre de nids occupés sur le tronc à hirondelles ;
- Participation des étudiants à la construction de l'édifice ;
- Participation des habitants aux ateliers et animations proposés.

MOYENS :

- Moyens humains :
 - animateurs, enseignants et étudiants, agents de proximité des partenaires associés ;
 - habitants volontaires, acteurs du quartier ;
- Moyens techniques et scientifiques : liés aux établissements scolaires, aux services de la Ville et aux associations associés



Etape de diagnostic avec : Relais Habitants, Nature 18.



Etape de travaux : le mat métallique par le lycée Jean Mermoz



Exemple de la tour à hirondelles à Lignières (18), réalisée par France Loire